

Décision

Générale

colonial

Décision n° 59/PERS chargeant un attaché de préfecture, commandant du cercle d'Obock, des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort du cercle.

n° 59/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
31 janvier 1974

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1974

Date du numéro
25 février 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Roser Moreigne attaché de préfecture, commandant de cercle d'Obock, est chargé des affaires de la compétence de l'Etat